N'hésitez pas à demander un soutien en écrivant à la Fondation Camille Binzegger ou en vous adressant au service social le plus proche.

Chaque demande sera traitée en toute confidentialité, avec respect et le plus grand soin.

Une aide financière ponctuelle et personnalisée



Vous avez atteint l'âge de la retraite et vous êtes dans le besoin.

Vous ne pouvez plus faire face à certaines dépenses...





a été créée en 1973 par Mme Madeleine Zihlmann en l'honneur de son compagnon, Maître Camille Binzegger, décédé en 1972.

Sa mission est d'aider des personnes âgées dans le besoin en participant à des charges financières ponctuelles telles que:

- · frais dentaires,
- appareils médicaux,
- achat de lunettes,
- remplacement de mobilier ou appareils ménagers usagés,
- ou toute autre dépense utile qui ne peut pas être assumée.

Pour être bénéficiaire de l'aide de la fondation, vous devez:

- · avoir atteint l'âge de l'AVS,
- être de nationalité suisse ou, si vous êtes étranger, avoir demeuré en Suisse depuis l'âge de quarante ans au moins,
- être domicilié dans le canton de Genève.

Si vous n'êtes pas directement concerné, peut-être connaissez-vous des personnes âgées en difficulté qui rempliraient ces conditions.

N'hésitez pas à leur remettre ce dépliant.

FONDATION CAMILLE BINZEGGER